

*Initiatives ministérielles*

En octobre 1986, le budget du conseil a été amputé de 29 millions de dollars. Les compressions ont frappé notamment la section de photochimie et de cinétique où le prix Nobel John Polanyi a commencé ses recherches. Le gouvernement a aussi restreint les programmes de techniques électromagnétiques et mécaniques, les programmes de toxicologie environnementale et ceux d'aéronautique, de construction et de physique. Deux cents autres emplois ont été éliminés.

En février dernier, le nouveau président, Pierre Peron, écrivait dans une note à caractère confidentiel:

Le CNRC a l'intention de limiter sa participation à la recherche fondamentale... à ce qui est nécessaire pour maintenir une politique scientifique minimum...

Le prochain plan quinquennal du CNRC proposera un énoncé clair de politique et une stratégie de privatisation et de désinvestissement.

Troisièmement, il prévoit des compressions des effectifs permanents. Il y a eu d'autres réductions depuis 1984. Le budget de 500 millions a été réduit à 400 millions en 1990. C'est une réduction de 20 p. 100 en dollars de 1984.

Je pose à la députée la question suivante: comment ces réductions budgétaires et les objectifs du nouveau président du CNRC vont-ils rehausser le rôle et la place du conseil dans une collectivité de recherche de calibre international?

**Mme Sparrow:** Monsieur le Président, je remercie le député de Carleton—Gloucester de ses observations et de ses questions. Tout d'abord, je crois que l'affirmation concernant la limitation de la recherche fondamentale venait de conseillers de l'extérieur. Le député n'est pas sans savoir qu'une entreprise bien administrée ou un organisme gouvernemental ne poursuit pas ses activités sans jamais examiner, explorer ou étudier en profondeur ses programmes ou son mandat. Ce sont peut-être des chercheurs de l'extérieur qui recevaient ce genre d'information.

Je puis vous assurer que M. Perron, président du CNRC, déclare que son organisme est voué à la recherche fondamentale dans des domaines prioritaires. Le CNRC ne va pas changer de mandat. Le CNRC compte parmi ses domaines prioritaires ceux que la loi lui a fixés dans son mandat, notamment l'astronomie, la recherche sur les unités de mesure, de même que la recherche fondamentale nécessaire pour conserver les compétences dans les programmes de recherche générique. Tel est depuis un certain temps le rôle fondamental du CNRC dans la recherche pure, avec une attention particulière pour la recherche appliquée à long terme comportant des applications générales pour l'industrie et les programmes gouvernementaux.

Les universités jouent un rôle important en recherche fondamentale, et le gouvernement soutient cette activité par l'entremise des conseils subventionnaires et du programme des Centres d'excellence. Nous avons le Conseil de recherches médicales de même que le Conseil de recherches en sciences naturelles. Ce sont trois organismes importants qui accomplissent un travail extraordinaire. On ne concentre pas tous ses fonds dans un seul domaine. Néanmoins, la recherche fondamentale au CNRC sera non seulement maintenue, mais renforcée, comme je l'ai déjà dit dans mon intervention, par la collaboration avec d'autres chercheurs dans les universités et les organismes de recherche.

Le CNRC agit en fait comme collaborateur dans 10 des 14 réseaux choisis; cela démontre sûrement son importance et pourquoi ces nouveaux centres vont certainement progresser et procurer des avantages à notre pays non seulement demain, mais à plus long terme.

Le député m'a interrogée à propos de privatisation et de désinvestissement. J'ai cru entendre le secrétaire parlementaire dire que notre Conseil national de recherches ne sera pas privatisé. Le document de travail interne du CNRC parle de privatisation et de désinvestissement, et il établit clairement que le CNRC va encourager les consortiums privés à l'aider dans ses activités et dans ses installations, mais il n'y aura pas de privatisation.

Il est temps que nous participions à des entreprises en association. Nous ne pouvons pas demeurer stagnants. Il est très important de se rendre compte qu'il n'y a pas de critères ou de lignes directrices qui disent que, parce que des fonds sont consacrés à un secteur depuis cinq ou dix ans, ils continueront nécessairement d'y être investis.

M. Perron et le programme quinquennal du CNRC nous montreront quelle orientation doit prendre le Canada, pourquoi nous devons devenir plus concurrentiels et pourquoi la recherche et le développement sont si importants, non seulement pour le gouvernement fédéral et les provinces, mais également pour les universités et pour le secteur privé.

Hier, M. May, du CRSNG, a comparu devant le comité permanent. On constate avec intérêt que ce conseil fait des travaux importants, qu'il a maintenu son budget et, en fait, qu'il l'a augmenté. C'est une excellente façon pour le gouvernement de veiller à ce que la recherche en sciences et en génie se poursuive dans les universités.

L'Association canadienne des professeurs d'université a également comparu devant le comité. Cette association s'inquiète vivement de la diminution des inscriptions dans les universités, de même que de la qualité et du niveau d'instruction des étudiants qui les fréquentent. Cela me ramène à ma conclusion: bien que les études élémentaires et secondaires relèvent de la compétence